

Réf: Dossier N° 147277

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE KOMOE ANZAN » en abrégé « SIKA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE, Lot 21, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 29/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE KOMOE ANZAN » en abrégé « SIKA »

Objet : LOTISSEMENT ,

ASSAINISSEMENT

,  
CONSTRUCTION,

TRAVAUX DE VOIRIE,

TRANSPORT,

DIVERS. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot 21, Ilot 1

Dirigeant(s) : M KOMOE ANZAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09171 du 06/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°49974/GTCA/RC/2022 du 06/10/2022

